

OFFRE 2025

Place au Vélo Angers



CATALOGUE DES PRESTATIONS



Nos offres employeurs pour vos salariés



SANTÉ

Le vélo est une activité physique bénéfique qui améliore le système cardiovasculaire, **réduit le stress** et **booste l'énergie** des employés, favorisant ainsi leur **bien-être général** et leur **efficacité** au travail.

ÉCONOMIE

Le vélo **limite les dépenses** liées aux transports et aux parkings, générant des économies pour l'entreprise et les employés.

Les avantages de la pratique du vélo

PONCTUALITÉ

Le vélo permet d'**éviter les retards** et garantit une **meilleure maîtrise du temps** de trajet.

ÉCOLOGIE

En réduisant les émissions polluantes, le vélo contribue à une **mobilité plus durable** et **respectueuse de l'environnement**.



Sommaire

S'informer

Stand d'animation et de sensibilisation.....	4
Conférence sensibilisation.....	4

Se former

Formation <i>Le vélo pour les déplacements quotidiens</i>	5
Coaching personnalisé.....	6
Prise en main VAE.....	6

Faire entretenir son vélo

Contrôle technique.....	7
Entretien et réglages.....	7

Entretenir son vélo

Formation au contrôle technique.....	8
Atelier technique.....	9

Lutter contre le vol

Marquage.....	10
---------------	----

Financer du stationnement

Objectif Employeur Pro Vélo®.....	11
-----------------------------------	----

Annexes

Tableau récapitulatif.....	12
----------------------------	----



Stand d'animation et de sensibilisation

Au cours d'une demi-journée ou sur le temps de la pause méridienne, un stand d'information et de sensibilisation est animé par deux animateurs·trices de Place au Vélo. C'est l'occasion de venir discuter vélo et de trouver des réponses sur des thèmes variés tels que les avantages de la mobilité à vélo, les accessoires utiles et pratiques, les gestes de sécurité à adopter, les conseils pour trouver le meilleur itinéraire, les bonnes adresses pour réparer son vélo, etc. Le stand est animé par des quizz, des posters, des démonstrations et un jeu éducatif créé par l'association.



250€



2 à 3h



2 animateurs·trices

Conférence sensibilisation

Cette conférence d'environ 1h permet d'aborder la « solution vélo » dans son ensemble. En partant de différentes données sur les impacts de nos mobilités, nous apportons des éléments de réflexions afin d'envisager le vélo comme moyen de déplacement : avantages, conseils, sécurité, réglementation, etc. La conférence peut être utilisée comme une possible mise en bouche de la formation, et participe à démocratiser l'usage du vélo comme solution possible.



130€



1h



30 participants max



Formation – Le vélo pour les déplacements quotidiens

Cette formation se déroule en deux temps.

1 Un premier temps, en salle, qui peut rassembler jusqu'à 30 personnes. À travers un « Code du guidon » les participants apprendront ou ré-apprendront les codes et réglementations de la circulation à vélo, découvriront les comportements à adopter pour rouler en sécurité, recevront des conseils en fonction de leurs expériences personnelles, sans oublier le côté pratico-pratique qui sera abordé pour adopter vraiment le vélo dans ses trajets quotidiens.



220€



2h



25-30 participants max



2 Le deuxième temps de cette formation, « Pratique du vélo en ville », se fait par petits groupes de trois personnes. Nous irons, à vélo, parcourir un circuit aux alentours du lieu de travail. Ce circuit est élaboré de façon à expérimenter les principales situations qu'un cycliste peut rencontrer sur ses trajets, et est précédé d'une vérification technique rapide des vélos. C'est également l'occasion d'appliquer les conseils dispensés en plénière, et de redonner confiance pour la pratique du vélo en milieu urbain.



90€



1h



groupe de 3 participants

Coaching personnalisé

Les séances de coaching sont **personnalisées** et **individuelles**. Elles sont indispensables pour certaines personnes qui, sans cela, n'oseraient pas changer leurs habitudes de mobilité et **opter pour la solution cyclable**.

1/ Le coaching « être à l'aise à vélo » s'adresse à toutes les personnes qui savent faire du vélo mais n'ont pas pratiqué depuis longtemps. Cela peut se traduire par un manque de confiance en soi ainsi que par des lacunes en maniabilité. Les séances se déroulent en milieu fermé et sécurisé, et visent à acquérir l'aisance et les compétences nécessaires pour se lancer dans la circulation. Pour certaines personnes, ce coaching sera nécessaire avant de pouvoir participer à la partie pratique de la formation « le vélo pour les déplacements quotidiens ». Le nombre de séances sera variable selon le profil des personnes concernées et sera décidé collégalement.

2/ Le coaching *Élaboration et pratique du trajet quotidien* aide individuellement les personnes à passer de la théorie à la pratique, c'est le dernier petit coup de pouce pour se mettre vraiment à utiliser le vélo. Il s'agit là de réfléchir ensemble au meilleur itinéraire domicile-travail puis de le tester en réel. Les conseils personnalisés sur le matériel, les accessoires, le trajet, etc. permettront de répondre aux attentes de la personne.



60€/heure

Le montant total dépend du nombre de séances nécessaires ou de la longueur du parcours à réaliser.

Prise en main Vélo à Assistance Électrique

Un VAE est certes un vélo... mais pas seulement.

Utiliser un tel véhicule peut surprendre et même parfois entraîner des situations accidentogènes. Ce module est destiné aux personnes sachant déjà faire du vélo, et permet de prendre en main les vélos à assistance électrique : maniabilité, démarrage, spécificité des moteurs et conseils d'utilisation sont au programme, pour une bonne utilisation de ces vélos, et en toute sécurité.



80€



1h



groupe de 3 à 8 participants

Faire entretenir son vélo



L'état d'un vélo est primordial pour assurer la **sécurité** de son utilisateur lors de son déplacement mais aussi pour **améliorer la longévité du matériel** et **moins fatiguer** pendant le déplacement. Pour **devenir plus autonome avec son vélo**, plusieurs étapes déclinées sous forme de prestations sont possibles.

Contrôle technique

L'expert vérifie les points clés de sécurité du vélo (état des pneus et roues, freinage, éclairage, tension de la chaîne, direction). L'expert laisse une fiche au propriétaire sur les points de vigilance et réparations à faire. Ce contrôle se fait en présence du cycliste pour lui permettre d'acquérir des capacités d'autodiagnostic et couvrir la responsabilité de l'association.



200€



2h



6 vélos minimum
(20mn/vélo)

Entretien et réglages

Le mécano expert travaille en autonomie ou en présence des propriétaires. Il fait l'entretien et les réglages de base sur les vélos mais les pièces sont fournies par les cyclistes (câbles et patins de freins, vis, chambres à air...).



50€/vélo



4 vélos minimum



Formation au contrôle technique

Les connaissances sur des réglages basiques sont trop souvent ignorées : pneus sous-gonflés entraînant une usure prématurée de l'ensemble de la roue ou un risque accru de crevaison, hauteurs de selle et du guidon inadaptées à la morphologie de l'utilisateur, freins trop ou pas assez serrés. Cet atelier se déroule en deux temps :

1/ En prenant exemple sur un vélo des participants, l'animateur en interaction avec eux leur permet d'identifier les points à contrôler et les principaux réglages (selle, dérailleur, pression de gonflage, serrage freins).

2/ Les participants par sous-groupe de 2 ou 3 passent à l'action en réalisant :

- des réglages
- une fiche de contrôle technique

Cette participation active est une bonne occasion d'échanges entre vos collaborateurs sur les savoirs et les compétences hors du champ professionnel direct.

+ Les avantages : vos salariés sont formés aux réglages de sécurité et confort. Ils développent leurs compétences personnelles tout en partageant un moment convivial.



85€



2 ateliers minimum pour la journée



groupe de 3 à 5 participants



Atelier technique

La formation aux réglages se déroule en 2 temps comme dans l'atelier contrôle technique. Pour assurer la réalisation des petites réparations (câble et patin de freins, chambre à air) par les participants, deux binômes sont accompagnés par l'animateur de notre association.

1/ A l'aide d'un vélo des participants, l'animateur en interaction avec eux leur permet d'identifier :

- les points à contrôler
- les principaux réglages
- les principales réparations

2/ Les participants, par groupe de 2 et accompagnés par l'animateur, passent à l'action sur d'autres vélos en réalisant :

- des réglages
- des petites réparations

+ Les avantages : vos salariés sont formés aux réglages de sécurité et confort. Ils développent leurs compétences personnelles tout en partageant un moment convivial.



300€



2h



groupe de 4 participants



Marquage

Le vol de vélo est fréquent mais de nombreux vélos sont retrouvés par les forces de l'ordre et ne peuvent être restitués à leurs propriétaires faute d'une identification du matériel. Depuis mars 2021 ce marquage est obligatoire pour les vélos neufs et d'occasion vendus par des professionnels. Un numéro unique est apposé ou gravé sur le cadre du vélo et stocké avec les coordonnées du propriétaire et les caractéristiques du vélo dans un Fichier National Unique des Cycles Identifiés (FNUCI) géré par l'APIC.

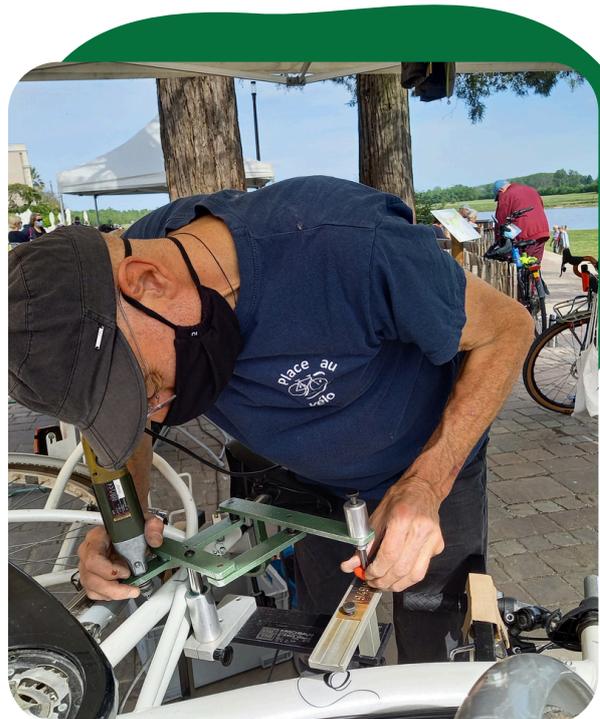
✓ Nous proposons un **marquage par gravure du cadre** pour tous les vélos **achetés avant 2021** ou pour les **vélos neufs** achetés par Internet ou à l'étranger. Il est également **possible d'apposer une étiquette** qui se colle sur le cadre pour les vélos carbone.



15€
gratuit pour les
habitants d'ALM



15€/heure
Si le nombre de vélos est inférieur à 5 par heure,
la différence sera à la charge de l'entreprise



Financer son stationnement

Objectif Employeur Pro Vélo

Pour favoriser les déplacements en vélo, donner la possibilité à ses salariés de garer facilement son vélo en sécurité et à l'abri pendant la journée de travail et disposer d'un espace pour ranger ses vêtements de pluie et sacoches est un des éléments clefs.

Le programme OEPV (Objectif Employeur Pro Vélo) conseille et accompagne financièrement les entreprises dans cette démarche. Il propose également des aides pour financer des services éducatifs et techniques.



	Remise en selle	Rouler en sécurité	Prise en main vélo à assistance électrique	La route vue du guidon
Public	Personnes sachant rouler à vélo et n'osant pas le faire pour des trajets quotidiens	Personnes sachant rouler, souhaitant se perfectionner ou gagner en confiance	Personnes ayant déjà une pratique des déplacements à vélo	Tous publics : personnes pratiquant ou non le vélo
Lieu	A définir avec le prestataire	Site de l'employeur	Espace extérieur sécurisé (parking de l'établissement ou site à proximité)	Site de l'employeur
Nombre de participants	1 à 3 personnes	3 à 6 personnes	3 à 8 personnes	4 à 20 personnes
Durée	2 h	1h30	1 h	2 h
Montant HT	120€ par personne	350€ par session	230€ par session	300€ par session
Prime	60 % (soit 72 €/personne)	60 % (soit 210 €/session)	60 % (soit 138 €/session)	60 % (soit 180 €/session)

© Logo et tableau - Objectif Employeur Pro Vélo



Toutes les infos sur www.employeurprovelo.fr

Tableau récapitulatif

	Effectif	Durée	Tarif ¹
• S'INFORMER			
Sensibilisation, animations, stand (2 animateurs)	//	2 à 3h	250€
Conférence de sensibilisation	20 à 30	1h	150
• SE DÉPLACER			
Formation en salle : vélo et sécurité, code de la rue, comportement du cycliste	25 à 30	2h	250
Pratique du vélo en ville : parcours à partir de l'entreprise, analyse et pratique des principales situations rencontrées en milieu urbain	max 3	1h	120 ⁴
Coaching vélo personnalisé .. Être à l'aise sur son vélo (maniabilité, confiance en soi, ...) – nombre de séances selon profil	1	1h/séance	70€/heure
.. Élaboration et pratique du/des trajets quotidiens	1	selon distances	
Prise en main VAE	3 à 8	1h	80€
• FAIRE ENTRETENIR SON VÉLO			
Contrôle technique de sécurité : gonflage, freinage, éclairage...	6 vélos	2h (20mn/vélo)	200€
Entretien et réglages sur le lieu de travail (pièces fournies par les cyclistes)	6 vélos minimum	2h	50€/vélo
• ENTRETENIR SON VÉLO			
Atelier : formation au contrôle technique et réglages Minimum 2 ateliers (2h = 170€)	3 à 5/heure	1h	85€/heure
Atelier mécanique participatif : formation aux réglages (selle, dérailleur, pression de gonflage, serrage freins) et petites réparations (câble et patin de freins, chambre à air)	4	2h	300€
• LUTTER CONTRE LE VOL			
Marquage	1	10-15mn	15€ ²⁻³

Place au vélo n'est pas assujetti à la TVA article 293B du CGI - SIRET 75349979700029

¹ Déplacement inclus sur Angers et 1ère couronne – Au-delà, nous consulter

² Gratuit pour les habitants d'ALM

³ Minimum 5 vélos par heure (facturation des vélos manquants)

⁴ Tarif dégressif si plusieurs groupes partant du même site (120€ pour le premier groupe puis 100€ les suivants)

Pour nous contacter



Cyrielle Ripault

Coordinatrice des formations

c.ripault@placeauveloangers.fr

07 49 94 70 78



Place Au Vélo Angers

Membre du réseau FUB

contact@placeauveloangers.fr

07 49 94 70 78

Catalogue des prestations
en entreprise



Place au Vélo Angers

6 Bd Olivier Couffon - 49100 Angers

07 49 94 70 78

contact@placeauveloangers.fr

www.placeauveloangers.fr